

Mot du président

C'est avec enthousiasme que SICAGIEB se joint à la charte à l'installation des Jeunes Agriculteurs de l'Allier.

La Jeunesse, synonyme de force et de courage pour relever les défis qui vous attendent.

Nous serons à vos côtés pour vous soutenir et vous accompagner dans vos projets.

Eduard Cognet, président



SICAGIEB

Ferme de Montedoux
03340 MONTBEUGNY

04 70 44 53 50

sicagieb@wanadoo.fr

www.sicagieb.fr



Notre engagement auprès des jeunes installés

Objectifs : Mettre en place un partenariat technique, financier et humain entre le Jeune Agriculteur et sa coopérative pendant les cinq premières années d'installation.

Conditions d'accès :

- Être installé en tant que chef d'exploitation à titre individuel ou comme associé exploitant d'une société.
- Être âgé au plus de 35 ans (dérogation possible dans le cadre des installations avec DJA).
- Être adhérent apporteur à l'OP SICAGIEB avec engagement minimum sur 5 ans, exploitant individuel ou société.
- S'engager à exercer pendant minimum cinq ans, la profession d'agriculteur à titre principal après signature de la Charte.

A noter : Dans tous les cas, les aides apportées par SICAGIEB se feront uniquement sur la part détenue par le Jeune Agriculteur dans l'exploitation pendant les cinq premières années d'installation JA.

Actions engagées par l'OP SICAGIEB

- Journées découverte de la coopérative, présentation de la structure et de son fonctionnement, visite sur place de l'entreprise.
- Parrainage par un administrateur de la coopérative.

Un accompagnement technique

❖ Chèque de 100 € à valoir sur les prestations suivantes au choix :

- Bilan alimentaire simplifié : analyse de fourrage + calcul de rations, fait par le technicien SICAGIEB.
- Bilan sanitaire simplifié : analyses coprologiques, pepsinogène ou sérologie, accompagné des conseils du vétérinaire SICAGIEB
- Réalisation d'échographie par un vétérinaire SICAGIEB.
- Adhésion à un outil informatique de gestion de troupeaux (Chambre Agriculture ou autres organisation...)
- Adhésion à la section génétique de SICAGIEB.

❖ Chèque de 200 € à valoir sur les prestations suivantes au choix :

- Alimentation globale du troupeau allaitant, améliorer son autonomie alimentaire. (Prestation proposée par la Chambre d'Agriculture 03).
- Diagnostic ambiance bâtiment d'élevage (SICAGIEB).
- Suivi conditionnalité et respect annuel des cahiers des charges (SICAGIEB).
- Dossier de subvention PCAE (SICAGIEB).
- Achat de taureaux sélectionnés chez les adhérents section génétique SICAGIEB.
- Accompagnement + visite d'élevage à l'achat de taureau (technicien SICAGIEB).

Chèques valables une seule fois par prestation pour un montant maximum de 1 000 € si adhésion à la Charte pendant les trois premières années d'installation ou 500 € maximum si adhésion à la Charte en année 4 et 5 après installation.

Un accompagnement financier

- Règlement anticipé systématique (acompte 80 %) au ramassage des bovins sur les deux premières années d'activité.
- Mise en place d'un prêt de trésorerie à taux bonifié à l'engraissement. (Bovins d'achats ou internes à l'exploitation) pendant les cinq premières années d'installation. Maximum 30 animaux par an à 750 € par bovin avec prise en charge par SICAGIEB de 1 000 € d'intérêts sur cette même période d'activité, proratisé au nombre d'associés JA pour les sociétés.
- Contractualisation prioritaire pour les JA, au prorata du nombre d'associés pour les sociétés, dans le cadre des contrats commerciaux SICAGIEB.

Qui sommes nous ?

Créé en 1972, SICAGIEB, société d'intérêt collectif agricole des groupements d'intérêt collectif agricole des groupements d'intérêt économique du Bourbonnais résulte de la fusion de 10 GIE.

Chaque jour, 30 salariés travaillent pour assurer une performance maximale dans chaque service (commercial, conseil, administratif).

Notre but est de préserver la satisfaction et la confiance des 1000 éleveurs adhérents.

Sa zone de reconnaissance s'entend sur le département de l'Allier et les cantons limitrophes.